

Malgré la brillante péroraison du légat, les membres du conseil prononcèrent la condamnation du saint-père, et déclarèrent que la France se retirait une seconde fois de l'obédience de Benoît. En conséquence on publia l'arrêt suivant.

« A tous faisons savoir que les officiers de Benoît ne recevront » plus les annates ni les revenus des prélatures ou des dignités vacantes; qu'ils doivent cesser dès à présent de prélever les décimes sur les Églises et de réclamer des subsides sous quelque prétexte que ce soit. Défense aux cardinaux et aux chambellans de recevoir, de prendre ou d'exiger la moindre somme jusqu'à la tenue du concile national qui va être convoqué pour terminer le schisme. » Cette ordonnance était à peine rendue, qu'on apprenait en France la mort d'Innocent VII. Les légats de Benoît avaient rempli leur mission.

Le concile national s'assembla néanmoins à Paris, et confirma la décision qui avait été prise relativement à la cession du saint-siège.

Avant de se séparer, les Pères adressèrent, au nom du roi, une lettre synodale aux cardinaux romains, pour les prier de différer l'élection d'un autre pape; mais déjà le sacré collège s'était réuni en conclave, et avait proclamé le cardinal Angelo Corario souverain pontife sous le nom de Grégoire XII.

Ce funeste empressement des prélats italiens mécontenta les évêques français et prolongea le schisme, en ralliant à Benoît des partisans qui s'étaient détachés de sa cause.

GRÉGOIRE XII.

MANUEL PALÉOLOGUE, 210^e PAPE,
empereur d'Orient.

CHARLES VI,
roi de France.

A ROME.

BENOÎT XIII,

A AVIGNON.

Histoire du cardinal Angelo Corario avant son pontificat. — Serment des cardinaux. — Grégoire envoie une ambassade à Benoît XIII. — Benoît excommunique le concile national. — Fourberies des deux papes. — Caractère violent de Grégoire. — Les cardinaux romains abandonnent son parti. — Il lance contre eux les foudres ecclésiastiques. — Le roi Charles VI fait sommer le pape d'Avignon d'avoir à se démettre de la papauté. — Benoît met la France en interdit. — Les porteurs des bulles du saint-père sont arrêtés par ordre du roi, et condamnés à un supplice ignominieux. — Benoît s'enfuit d'Avignon. — Concile de Pise. — Condamnation des deux pontifes. — Election d'un troisième pape.

Grégoire XII était originaire de Venise, et issu d'une famille noble; il était âgé de quatre-vingts ans, et avait passé par tous les grades de l'Église lorsqu'il parvint au souverain pontificat. Avant son élection, on le citait comme un modèle de douceur, de prudence, d'humilité et de sainteté. La veille du conclave, il avait même proposé aux cardinaux de prêter chacun séparément ce serment: « Je jure sur l'Évangile et

» sur l'hostie consacrée, dans le cas où je serais élu pontife, de
 » renoncer à ma dignité si le pape d'Avignon consent à faire
 » cession, ou si la mort vient le frapper, ou seulement si les
 » cardinaux de l'une et l'autre obédience se réunissent. »

Ses premières démarches répondirent encore aux espérances qu'on avait placées en lui; car le jour de son exaltation, après avoir subi les épreuves de la chaise percée, il renouvela le serment solennel qu'il avait fait précédemment; et en présence des cardinaux et de toute la cour, il s'exprima en ces termes : « Anathème aux schismatiques, quelles que
 » soient leur puissance et leur dignité! anathème sur eux!
 » anathème sur moi, si je n'emploie pas tous mes efforts
 » pour faire cesser la déplorable division qui fait les mal-
 » heurs et la honte de la chrétienté! Oui, mes frères, je jure
 » du haut de la chaire de vérité que je me rendrai dans le
 » concile qui sera convoqué pour réunir les deux obédiences,
 » malgré mon âge et mes infirmités, et en quelque lieu qu'on
 » s'assemble; si je n'ai point de galère, j'affronterai la mer
 » sur une barque; si je n'ai point de chevaux, j'irai à pied, un
 » bâton à la main. »

Afin de donner plus de force à ses paroles, il lut publiquement une lettre qu'il adressait à Benoît pour l'engager à renoncer avec lui au souverain pontificat, et à se soumettre l'un et l'autre à une nouvelle élection.

Benoît XIII, qui se trouvait à Marseille, reçut les députés avec de grands honneurs; il parut disposé à suivre l'exemple de Grégoire, et consentit même à avoir une entrevue avec son rival dans la ville de Savone.

Alors Grégoire jeta le masque d'hypocrisie qu'il avait

porté pendant quatre-vingts ans; cet homme humble et simple changea en un instant de caractère et de langage, se montra superbe et orgueilleux, se couvrit de vêtements de pourpre et d'or, s'entoura de toute la pompe des cours, et se fit adorer comme un Dieu. Lorsque les ambassadeurs français vinrent lui offrir toutes garanties et sûretés de la part du roi pour qu'il se rendit à Savone, ainsi qu'il s'y était solennellement engagé, il leur répondit avec hauteur qu'il n'avait point de promesse à remplir ni de condition à recevoir; qu'il était pape, et que l'univers entier lui devait obéissance. Il congédia les ambassadeurs, et ordonna aux cardinaux de ne plus lui parler de la cession, s'ils ne voulaient encourir son indignation.

Dès que Benoît eut connaissance de ce qui s'était passé à Rome, ses espérances et son audace en augmentèrent; il se hâta de publier une bulle d'excommunication contre le concile national qui avait décrété la soustraction des Français à son obédience; il anathématisa généralement tous ceux qui avaient pris part directement ou indirectement à cette salutaire mesure, simples fidèles, cardinaux, patriarches, archevêques, rois ou empereurs; il déclara que si dans le terme de vingt jours, après la publication de la sentence, les excommuniés persistaient dans leur résolution, les ecclésiastiques seraient dépouillés de leurs bénéfices, et les terres ou domaines des princes séculiers mis en interdit. Il dégagea les vassaux de leurs serments de fidélité, confisqua tous les fiefs, biens, meubles et immeubles des excommuniés, enveloppant dans la même sentence d'excommunication et d'interdiction les royaumes, les républiques, les villes, les châ-

teaux, les universités, les collèges, les églises et les communautés qui favoriseraient ceux qui s'étaient déjà retirés de son obédience. Ensuite, pour montrer combien il désirait ardemment la réunion de l'Église, il se rendit immédiatement à Savone, et fit avertir son compétiteur qu'il l'attendait au lieu fixé, pour conférer sur les moyens les plus propres à faire cesser le schisme.

Plusieurs historiens contemporains affirment que les deux papes étaient convenus de ne faire cession ni l'un ni l'autre, tout en paraissant la désirer, et qu'ils rendirent l'Europe entière dupe de leur fourberie. En effet, Grégoire s'avança jusqu'à Lucques, reçut les nonces de son compétiteur avec distinction, et leur répondit en audience publique, qu'il était dans les mêmes intentions que leur maître, qu'il n'attendait que son abdication pour renoncer lui-même à la tiare et faire cesser le schisme. Cette réponse causa une grande joie aux cardinaux des deux partis, mais elle fut de courte durée.

« Ces deux papes, dit Théodoric de Niem, étaient semblables à deux champions qui se présentent en champ clos pour se battre à outrance, après être convenus de ne se faire aucune blessure : ils se jouent impudemment des spectateurs, et le combat terminé, ils partagent le prix du tournoi en s'applaudissant du succès de leur ruse. » Le même historien ajoute : « Si quelqu'un voulait raconter toutes les fourberies, toutes les iniquités et tous les crimes de Grégoire XII et de Benoît XIII, il faudrait qu'il pût ajouter trois existences à la durée de la sienne; encore risquerait-il de manquer de papier et d'encre. Ces deux scélérats ont des consciences cautérisées; ils remplissent la chrétienté de vices, de pil-

» lages et de meurtres; par leur déplorable influence, le monde chrétien est livré à des calamités effroyables : la crainte de Dieu, la pudeur, la pitié, l'équité, toutes les vertus se sont évanouies parmi les hommes grands et petits, depuis le roi jusqu'au serf attaché à la glèbe; l'impiété, l'avarice et la luxure règnent avec eux sur les fidèles. Enfin il n'existe rien de sain ni d'entier dans l'Église universelle; tout son corps est couvert d'une lèpre immonde, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête! » La comédie jouée, les deux papes se retirèrent chacun dans les pays de leur juridiction et exercèrent de nouveaux brigandages.

Grégoire confisqua les biens des ecclésiastiques italiens qui étaient soupçonnés de désirer la fin du schisme; il vendit les châteaux et les domaines ecclésiastiques, créa de nouveaux magistrats, révoqua les anciens, et imposa des subsides extraordinaires sur le clergé pour l'entretien de sa nombreuse milice. Malgré les marques incessantes de soumission de ses prêtres, qui fournissaient à ses dépenses, il n'avait pour eux aucuns égards, et les menaçait constamment de ses anathèmes dès qu'ils voulaient lui adresser quelques remontrances au sujet de la cession : ainsi, deux de ses cardinaux s'étant permis de lui rappeler le serment qu'il avait fait lors de son exaltation, il leur fit cette réponse : « Ignorez-vous que les papes ont le pouvoir de faire des serments et de se parjurer selon leur volonté, puisqu'ils sont au-dessus de toutes les choses de ce monde! »

Un prédicateur de l'ordre des Carmes ayant voulu soutenir une doctrine contraire, fut arrêté par ordre du pontife et appliqué à la torture comme hérétique.

» Pour prévenir le retour de semblables attaques contre son autorité, Grégoire publia une bulle qui défendait aux ecclésiastiques de prononcer aucun sermon ni discours public, qu'il n'eût été auparavant soumis à une commission de censure. Cet acte d'arbitraire excita des réclamations de toutes parts, et les cardinaux vinrent en corps supplier le saint-père de rapporter cette bulle d'iniquité. Sa réponse fut qu'il allait immédiatement se composer un nouveau collège, parce qu'il était fatigué de leurs murmures; et en effet, il éleva au cardinalat quatre prêtres de ses créatures, qui étaient perdus de débauches.

» Tous les cardinaux abandonnèrent alors la cour de Grégoire et se retirèrent dans leurs domaines. Léonard Arétin, qui se trouvait à Lucques, rapporte cette circonstance fort au long dans une lettre qu'il adressait à son ami Petrillo; elle est ainsi conçue : « Nous avons bien deviné que les nuages » qui s'amoncelaient sur l'horizon produiraient une terrible » tempête. Les cardinaux, depuis longtemps irrités contre » l'insolence, la perfidie et l'orgueil du pape, ont perdu pa- » tience et ont enfin abandonné ce vieillard vicieux et obstiné. » Je loue votre prudence d'avoir prévenu l'orage en vous » retirant à Naples, et je me blâme de l'avoir affronté en » restant ici.

» Vous connaissez la mystification que les deux papes ont » fait éprouver à leurs partisans au sujet du lieu qui devait » être fixé pour leur entrevue. Grégoire affirmait que toutes » les villes lui seraient également agréables, pourvu qu'elles » ne fussent pas situées sur le bord de la mer; Benoît les » trouvait toutes à son gré, pourvu qu'elles ne fussent pas

» dans l'intérieur des terres. On aurait dit que l'un était un » animal aquatique qui avait horreur du sec, et l'autre un » animal terrestre à qui l'eau faisait peur. Chacun murmura de cette conduite, et personne ne pouvait voir sans indignation que deux hommes plus que septuagénaires sacrifiassent la religion et l'Église, pour régner encore quelques jours sur les consciences des simples. Les cardinaux de Grégoire ayant osé lui adresser des observations à ce sujet, il s'est déterminé à se composer une nouvelle cour, et il a convoqué le sacré collège en consistoire pour ratifier les promotions de ses créatures.

» Plusieurs membres ont résisté et ont voulu quitter l'assemblée; alors le pontife est descendu de son trône, et se plaçant devant la porte de la salle, il les a menacés de sa colère s'ils osaient sortir du consistoire sans son ordre : après quoi il a fait signe à des hommes d'armes d'entourer le conseil. Les prélats, remplis d'indignation, se regardaient avec étonnement sans prendre la parole; enfin le cardinal Rainaud de Saint-Vit a rompu le silence et a demandé à Grégoire ce qu'il voulait faire d'eux. — Je prétends, a-t-il répondu, pourvoir au salut de l'Église en opérant l'entière réforme du sacré collège. — Non, répliqua celui-ci; c'est sa ruine que vous voulez. Puis s'avancant résolument au milieu de l'assemblée : Non, a-t-il ajouté d'une voix ferme et éclatante, mieux vaut souffrir tous les supplices que les indignités de cet execrable pape! Cette sortie, comme vous devez le supposer, mon cher Petrillo, a excité une agitation inexprimable dans le conseil: les uns, redoutant la vengeance

» de Grégoire, criaient qu'on devait lui obéir; les autres,
 » exaspérés par la colère, l'accablaient de malédictions et de
 » reproches; quelques autres se contentaient de gémir et de
 » pleurer.

» J'ai vu moi-même le vénérable cardinal Colonna se
 » jeter aux genoux du pontife et le supplier, les mains jointes,
 » de se désister d'une semblable entreprise; mais au lieu de se
 » laisser attendrir par les larmes et par les prières, Grégoire
 » en est devenu encore plus insolent: il a fait défense aux
 » cardinaux de sortir de la ville de Lucques, sous peine
 » d'être déclarés hérétiques, et comme tels d'être livrés au
 » supplice du feu; ensuite il les a fait chasser du consistoire
 » à coups de hallebarde.

» Un de nos cardinaux, l'évêque de Liège, Allemand de
 » nation, est néanmoins parvenu à s'enfuir sous un costume
 » de portefaix, et s'est retiré dans une petite ville du territoire
 » de Florence. Aussitôt que Grégoire a eu connaissance de
 » cette fugue, il a envoyé à la poursuite du prélat une troupe
 » de cavaliers, avec ordre de le ramener vivant ou mort:
 » heureusement pour l'évêque, la garnison de la ville où il
 » s'est réfugié a pris sa défense et a repoussé les soldats du
 » pape; plusieurs ont été tués, et les autres ont été forcés
 » de se replier sur Lucques. A leur retour, le gouverneur
 » les a faits prisonniers, comme coupables d'avoir violé le ter-
 » ritoire de la république de Florence, alliée des états de
 » Lucques. Il en est résulté un conflit entre le gouverneur
 » et le saint-père; et à la faveur de cette confusion, les
 » cardinaux se sont tous enfuis à Pise, où ils sont actuelle-
 » ment en sûreté.»

Dès que les membres du sacré collège furent établis dans
 cette dernière résidence, ils publièrent contre Grégoire le
 manifeste suivant: « Nous avons abandonné la cour de ce
 » pape maudit, parce qu'il voulait faire massacrer plusieurs
 » d'entre nous, et parce que nous avons su qu'on fabriquait
 » dans son palais des fers pour nous enchaîner, et des in-
 » struments de torture pour nous appliquer à la question,
 » ainsi qu'Urbain VI a fait à quelques-uns de nos prédéces-
 » seurs. Dans l'intérêt de notre propre salut, et surtout dans
 » celui de l'Église, nous avons dû soustraire nos personnes
 » à la cruauté de ce pape schismatique, et nous protestons à
 » la face de toute la chrétienté contre ses actes de violence.
 » Nous protestons également contre sa défense de nous as-
 » sembler en aucun lieu sans son autorisation, parce qu'un
 » tel ordre renverse l'institution de notre collège, qui a
 » le droit de s'assembler pour juger les principes de la foi,
 » les hérésies et les schismes; nous protestons contre la
 » défense de communiquer avec les cardinaux ou les députés
 » de Benoît XIII, ou avec les ambassadeurs de la cour de
 » France, parce que nous sommes obligés par notre serment
 » de prendre toutes les mesures qui seront nécessaires au
 » rétablissement de l'union de l'Église. Enfin nous appelons
 » de ses décrets et de ses anathèmes à un concile général
 » qui, suivant les coutumes de l'Église, jugera ses actions et
 » les nôtres! »

Cette déclaration fut signifiée à Grégoire en consistoire pu-
 blic, au moment où il donnait aux cardinaux de la dernière
 promotion les anneaux et les autres marques de leur dignité.
 Séance tenante, le saint-père fulmina contre les signataires